

Conformément aux obligations du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD<sup>1</sup>), il est porté à votre connaissance que les données que vous communiquez font l'objet d'un traitement opéré par Limoges Métropole en sa qualité de responsable de traitement,

Pour les finalités suivantes :

- Permettre à Limoges Métropole de procéder aux opérations nécessaires à l'organisation des visites du centre de recyclage.
- Mettre à la disposition des personnes souhaitant participer un formulaire d'inscription par voie numérique.
- Permettre à Limoges Métropole de contacter les personnes inscrites en cas de nécessité et en strict lien avec l'organisation des visites.
- Permettre le cas échéant à Limoges Métropole d'établir des badges nominatifs utilisés par les participants lors des visites sous forme dématérialisée ou non.

Sur le fondement :

- Du consentement de la personne concernée au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques (article 6.1-a du RGPD).

Données traitées nécessaires à l'organisation des visites :

- Coordonnées : coordonnées téléphoniques ; adresse de messagerie.
- Etat civil, identité, données d'identification : civilité ; nom ; prénom.
- Données relatives à l'activité professionnelle : le cas échéant en cas de visites effectuées à titre professionnel : organisme ou entité représentée ; fonction.

Durée de conservation des données :

- Les données sont conservées par Limoges Métropole le seul temps nécessaire à l'organisation et au déroulement de chaque session de visites.
- A l'issue de chacune des sessions de visites et au plus tard quinze (15) jours après leur achèvement, les données collectées au titre des finalités indiquées ci-avant seront supprimées des systèmes informatiques exploités par Limoges Métropole ou détruites pour ce qui concerne d'éventuels documents non dématérialisés.
- Les éventuels sollicitations formulées auprès de Limoges Métropole pendant le déroulement des visites ainsi que les données à caractère personnel associées (par exemple souhait d'un participant d'être recontacté par Limoges Métropole) constitueraient un traitement relevant d'autres finalités que celles faisant l'objet du présent document et seraient traitées selon les modalités correspondantes définies par Limoges Métropole dans le cadre de l'exercice de ses compétences.

Destinataires des données :

- Les données collectées sont exploitées par :
  - La Direction de la Prévention et de la Gestion des Déchets de Limoges Métropole,
  - Les services administratifs de Limoges Métropole rattachés à cette direction et contribuant à l'organisation des visites.

Droits associés au traitement :

- Les personnes concernées disposent des droits suivants qu'elles peuvent exercer sur leurs données :
  - Droit d'accès,
  - Droit de rectification,
  - Droit à l'effacement,
  - Droit de limitation du traitement,
  - Droit à la portabilité,
  - Droit d'opposition par retrait du consentement.

Les demandes d'exercice de droits peuvent être formulées auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de Limoges Métropole :

- Par voie postale à l'adresse du siège de Limoges Métropole à l'attention du DPO  
19 rue Bernard Palissy, CS 10001 87031 Limoges Cedex 1
- Par voie numérique via le [formulaire dédié](#) sur le site internet de Limoges Métropole (<https://www.limoges-metropole.fr>), menu « Limoges Métropole / L'institution / Nos politiques en matière de protection des données ».

Indépendamment des droits inhérents aux bases légales retenues pour ces traitements, toute personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier dans l'État membre dans lequel se trouve sa résidence habituelle, son lieu de travail ou le lieu où la violation aurait été commise, si elle considère que le traitement de données à caractère personnel la concernant constitue une violation du RGPD.

Les réclamations auprès de l'autorité de contrôle peuvent être formulées auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) :

- Sur le site web de la CNIL <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Pour toute question relative à l'organisation des visites et à l'activité du centre de recyclage, vous pouvez vous adresser à la Direction de la Prévention et de la Gestion des Déchets de Limoges Métropole : [dp-visite-recyclage@limoges-metropole.fr](mailto:dp-visite-recyclage@limoges-metropole.fr)

---

<sup>1</sup> Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.